



Nice, le 21 septembre 2020

Rentrée universitaire

Université Côte d'Azur adapte ses modalités d'enseignement

Face à la crise sanitaire que subit cette rentrée universitaire, Université Côte d'Azur a choisi de revoir ses modalités d'enseignement et de proposer à certains de ses étudiants un enseignement bimodal (en distanciel et en présentiel), et ceci afin de préserver la santé et la sécurité de tous et toutes.

Afin de faire face à l'épidémie de Covid, Université Côte d'Azur a dû revoir l'organisation de ses enseignements et a mis en place une gestion des flux de circulation destinée à éviter les regroupements, à limiter le brassage des usagers et les croisements trop importants d'individus. Par ailleurs, comme prévu par la dernière circulaire ministérielle, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble des campus pour les enseignants et les étudiants.

Dans les filières qui connaissent traditionnellement des effectifs importants (premières années de licence), un système d'enseignement bimodal a été mis en place. Par exemple, en sciences, la moitié d'une promotion est accueillie une semaine en présentiel en amphithéâtre et salle de TD pendant que l'autre suit les cours à distance grâce à un système de visioconférence et inversement l'autre semaine. D'autres dispositions pourront être prises en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

« Notre objectif est de garder un lien pédagogique entre l'étudiant et l'enseignant, grâce à ce système d'alternance, tout en garantissant des conditions sanitaires optimales. » affirme Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

Un financement pour l'hybridation des enseignements

Université Côte d'Azur a proposé aux composantes de les aider à s'équiper pour les accompagner dans l'hybridation des formations : équipement en caméra vidéo pour filmer les cours, amélioration du wifi et du réseau électrique, achat de tablettes et de nouveaux serveurs ont été achetés pour renforcer les capacités de connexions. Plusieurs centaines de milliers d'euros ont été investis dans ce domaine.

A propos d'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur est une Université dite expérimentale qui depuis le 1er janvier 2020 s'est substituée à l'Université Nice Sophia Antipolis et à la Communauté d'Universités et Etablissements (ComUE) Université Côte d'Azur. Le décret portant sa création a été publié le 26 juillet 2019 au Journal Officiel. Lauréate en 2016 d'une initiative d'excellence, Université Côte d'Azur se place parmi les grandes universités de recherche françaises.

Structurée en composantes internes dont les responsabilités sont accrues, adossant l'ensemble de ses missions à l'excellence de sa recherche, fortement ancrée sur son territoire, associée aux plus grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend ainsi rayonner à l'international et se placer parmi les meilleures universités européennes.

Contacts presse

- Delphine Sanfilippo – Université Côte d'Azur – 07 86 84 98 13 – delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr